

Notre nouveau programme de professionnalisation et d'expertise est en ligne !

18 Mars 2022



© Défi métiers

Depuis 2018, Défi métiers, le Carif-Oref francilien met à disposition des professionnels Efp (Emploi-formation-orientation professionnelles) un programme de professionnalisation et d'expertise (PPE). Le programme 2021 ayant rencontré un franc succès, il est reconduit en 2022.

En 2021, Défi métiers a proposé aux professionnels Efp (Emploi-formation-orientation professionnelles) un **programme de professionnalisation et d'expertise rénové** afin de leur apporter encore plus d'expertise sur les sujets au cœur de sa mission de service de public.

En 2021, nos experts ont animé 32 sessions de formation qui ont réuni 286 professionnels Efp.

Le **Programme de professionnalisation et d'expertise 2022** ^[1], toujours destiné à l'ensemble de ces professionnels, conserve le format développé en 2021 et qui a, notamment, contribué à faire le succès du PPE : des **actions courtes en distanciel et/ou en présentiel**, selon les thèmes, et une **logique de parcours de professionnalisation**. En outre, toujours **accessibles gratuitement** (pour une grande majorité d'entre elles) et sur inscription, nos formations favorisent les échanges de pratiques professionnelles entre pairs et avec les experts de Défi métiers.

Ce PPE 2022 est, là encore, construit et mis en œuvre en cohérence avec, et dans le respect, des exigences de notre **certification Qualiopi**.

« Le contexte, qu'il soit sanitaire, économique et social, demande encore et toujours aux professionnels de l'emploi-formation d'adapter leurs pratiques, de développer leurs connaissances, de professionnaliser leurs approches. Notre nouveau Programme de Professionnalisation et d'Expertise 2022 est pensé et opérationnalisé en ce sens pour eux : vraie présence à distance, hybridation des interventions, apports techniques et humains, outils numériques pour accompagner les relations et les réflexions, des experts disponibles et proches des réalités de terrain. »

Bernard Barbier, directeur de Défi métiers

Toute action peut, bien entendu, être réalisée en intra pour répondre à un besoin collectif de professionnalisation de votre structure ou être adaptée à vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous solliciter par mail pour que nous puissions étudier ensemble la faisabilité.

Comme en 2021, notre Programme de professionnalisation et d'expertise 2022 se compose de **neuf actions** sur différentes thématiques : « **Handicap** », « **Métiers, emplois, compétences** », « **Offre de formation** » et « **Système de formation** ». A titre d'exemple et afin d'accompagner notamment les organismes de formation dans l'élaboration de leur offre de formation, nous avons développé une action spécifique « Les fondamentaux du système de la certification professionnelle. »

Dès à présent nous vous invitons à découvrir notre Programme de professionnalisation et d'expertise 2022 en cliquant [sur ce lien](#) ^[1] et à vous inscrire !

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire à professionnalisation@defi-metiers.fr.

Emmanuelle Vignerot

Tags : [Défi métiers](#) [2] | [formation](#) [3] | [professionnalisation](#) [4] | [Efop](#) [5] | [RCO](#) [6]

Interview de Bernard Barbier, directeur de Défi métiers